



22 janvier 1963 : signature du traité d'amitié franco-allemand

au Palais de l'Élysée.

« L'Europe ne se fera pas d'un seul coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire entre la France et l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher en premier chef la France et l'Allemagne. »

Extrait du discours du 9 mai 1950 du ministre français des affaires étrangères

Robert Schuman.

Quand et comment allons-nous célébrer cet anniversaire ?

- le jeudi 23 janvier :

A la cantine, un repas préparé par l'équipe des cuisines sera l'occasion de nous faire découvrir ou redécouvrir quelques spécialités allemandes . [menu anniversaire](#)

- au cours de la semaine du 27 au 31 janvier :

tous les élèves du collège pourront s'informer au CDI sur cette date anniversaire : ils trouveront sur des panneaux élaborés par les élèves germanistes de la troisième 1 et 2 , des informations sur le traité de l'Élysée , l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) , les échanges scolaires .

Des brochures sur les programmes Sauzay et Voltaire seront également à leur disposition.

Le mardi 28 janvier un **quizz** sur l'Allemagne sera proposé à l'ensemble des élèves.

Chacun est invité à tester ses connaissances sur notre proche voisin !

Le bulletin complété sera à mettre dans l'urne au CDI .

Les trois premiers gagnants recevront un lot !

Les résultats seront affichés le vendredi 31 dans l'après-midi sur les panneaux d'affichage du CDI et du hall (face à l'infirmerie).

viel Spaß !*

* amusez-vous !